

## **Actualisation des opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique**

### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

Fin 2017, la région Asie-Pacifique comptait quelque 9,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 4,2 millions de réfugiés, 2,7 millions de déplacés internes et 2,2 millions d'apatrides. Bien que seuls 20 des 45 pays et territoires de la région aient adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967, la longue tradition d'hospitalité envers les réfugiés reste vivace, comme l'a illustré le Bangladesh au cours des 13 derniers mois en accueillant 725 000 réfugiés rohingyas apatrides qui ont fui le Myanmar à la suite des violences qui ont éclaté dans le nord de l'État de Rakhine fin août 2017.

L'une des opérations majeures pour le HCR en 2018 est restée la situation d'urgence de réfugiés à Cox's Bazar, au Bangladesh. Le HCR a aidé le gouvernement en fournissant une protection et une assistance vitale à environ 900 000 réfugiés rohingyas apatrides, dont 200 000 selon les estimations ont fui l'État de Rakhine lors de vagues de déplacement antérieures. En juin 2018, la saison des moussons au Bangladesh a rendu les réfugiés vulnérables aux glissements de terrain, aux inondations et aux maladies. Les autorités du Bangladesh, le HCR, l'OIM et d'autres partenaires ont travaillé pour atténuer les risques, et ont répondu par des interventions d'urgence, notamment des opérations de recherche et de sauvetage, des relocalisations et la distribution des kits d'abri d'urgence et de l'aide supplémentaire. Plus d'un an après le début de la crise actuelle, les réfugiés rohingyas continuent de fuir au Bangladesh, en nombre plus petit toutefois qu'en 2017. Depuis janvier 2018, plus de 13 000 d'entre eux sont entrés au Bangladesh. La situation demeure préoccupante, et on s'inquiète de plus en plus sur l'avenir de toute une génération d'enfants Rohingya.

En avril 2018, le HCR et le Bangladesh ont signé un mémorandum d'accord instaurant un cadre de coopération en vue du retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés rohingyas, conformément aux normes internationales, une fois que les conditions au Myanmar y seront favorables.

En juin 2018, le HCR, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement du Myanmar ont signé un mémorandum d'accord tripartite qui établit un cadre de coopération visant à créer les conditions propices au rapatriement volontaire et durable, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés rohingyas dans leur lieu d'origine ou celui de leur choix. Les conditions n'étant pas encore réunies pour les retours volontaires, ce mémorandum d'accord ne représente qu'une première étape, mais une étape nécessaire pour soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour atteindre cet objectif.

Compte tenu de l'ampleur et de la diversité considérables des problèmes auxquels est confronté le peuple de l'État de Rakhine, le HCR promeut le concept intitulé « Une approche solidaire pour le peuple de l'État de Rakhine ». Cette approche prévoit de réunir un large éventail de parties prenantes prêtes à soutenir la résilience, l'apport de solutions et la possibilité de mener une vie décente pour le peuple de l'État de Rakhine, où qu'il se trouve.

Les Afghans sont restés la plus importante population de réfugiés relevant de la compétence du HCR en Asie et dans le Pacifique. On comptait au total 2,2 millions de réfugiés afghans dans le monde entier en 2018, dont la majorité était accueillie dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan. Près de 40 ans après le début du déplacement massif des Afghans, l'instabilité des conditions de sécurité en Afghanistan continue à provoquer des déplacements en 2018, avec plus de 175 800 personnes nouvellement déplacées dans le pays selon les estimations. Cette insécurité rend également l'accès humanitaire de plus en plus difficile.

Le HCR continue à suivre la situation des réfugiés qui ont été transférés en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru dans le cadre de la politique de « traitement offshore » de l'Australie en matière de protection. Après cinq années, quelque 1350 hommes, femmes et enfants vivent toujours dans des conditions analogues à la détention, beaucoup (dont de jeunes enfants) souffrant de maladies mentales aigües. Si le HCR se félicite de la relocalisation en cours des réfugiés vers les États-Unis d'Amérique, il demande que des solutions urgentes soient trouvées pour les centaines de personnes qui resteront, y compris celles qui ont été transférées en Australie pour des raisons médicales et qui devraient retourner en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru.

## B. Progrès et défis pour atteindre les priorités stratégiques globales

### Préserver l'accès à la protection et à l'asile

Le HCR a encouragé l'adoption de systèmes tenant compte des considérations relatives à la protection pour la gestion des mouvements mixtes dans la région en 2018. L'Organisation a également continué à procéder à la détermination du statut de réfugié dans les pays qui ne possèdent pas de procédures d'asile nationales.

Le prolongement de la « Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans destinée à soutenir le rapatriement volontaire, la réintégration durable et l'apport d'une assistance aux pays hôtes » (SSAR) pour 2018-2019 a été approuvé par le Gouvernement du Pakistan dans le cadre d'une réunion interministérielle en mai 2018. Le gouvernement continue à étendre la validité des cartes de preuve d'enregistrement, pour des périodes toutefois plus courtes, la dernière prolongation étant accordée jusqu'au 30 septembre 2018. Le programme mis en place par le Gouvernement du Pakistan pour enregistrer les Afghans dépourvus de documents s'est achevé en février 2018. En août, sur quelque 879 200 personnes enregistrées, plus de 327 600 avaient reçu leur carte de citoyen afghan. La validité de ces cartes a également été prolongée jusqu'au 30 septembre 2018. La carte de citoyen afghan ne confère pas le statut de réfugié mais régularise le séjour temporaire au Pakistan. En outre, toutes les catégories d'Afghans ayant besoin d'une protection continuent d'avoir librement accès au HCR et à ses partenaires.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran continue à fournir une protection et une assistance à une population de réfugiés de longue date comptant près d'un million d'Afghans et d'Iraqiens. En outre, le gouvernement a pris des mesures pour régulariser l'importante population d'Afghans dépourvus de documents qui vit sur son territoire, et continue à mettre en œuvre des politiques de protection sociale inclusives qui facilitent l'accès de tous les enfants afghans à l'école et permettent à tous les réfugiés de s'inscrire dans le système national d'assurance santé publique universelle.

En Asie centrale, dans le cadre des actions menées pour préserver l'accès aux procédures d'asile, le HCR continue, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à soutenir la présidence du Processus d'Almaty et à collaborer avec d'autres organisations et initiatives qui incitent les autorités frontalières des cinq pays d'Asie centrale à renforcer les systèmes de gestion des frontières.

Le HCR continue à explorer des voies complémentaires pour l'admission des réfugiés dans des pays tiers dans le cadre de sa stratégie de solutions globales. Au Japon, l'Organisation soutient les programmes de bourses parrainés par le gouvernement, qui ont permis à des réfugiés syriens d'entamer des études de troisième cycle.

Au cours de l'année dernière, l'espace de protection pour les réfugiés et les demandeurs d'asile en Inde, qui continue d'être un État hôte généreux, s'est trouvé menacé. Un avis

gouvernemental publié en août 2017 visant à imposer un contrôle plus rigoureux de la migration s'est traduit par une réduction de la liberté de circulation et de l'accès aux services pour les personnes relevant de la compétence du HCR, y compris pour les réfugiés rohingyas.

En l'espace de quelques mois, plus tôt dans l'année, plus de 500 demandeurs d'asile yéménites sont arrivés dans l'île de Jeju, en Corée du Sud. Le HCR félicite les autorités sud-coréennes et la population de Jeju pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'aider les yéménites qui ont fui l'une des plus grandes crises humanitaires au monde. Le HCR a fourni des conseils techniques et des informations générales aux autorités pour soutenir les actions mises en place par le gouvernement pour recevoir et étudier les demandes d'asile.

### **Rechercher des solutions pour les situations de réfugiés prolongées**

En juillet 2018, le Gouvernement afghan a officiellement annoncé sa décision de rejoindre et de soutenir le Cadre d'action global pour les réfugiés. L'engagement de l'Afghanistan à appliquer le Cadre d'action global est l'occasion pour le pays de mettre en valeur et de développer encore ses bonnes pratiques en tant que pays d'origine, en s'appuyant sur l'expérience obtenue dans la mise en œuvre de la SSAR, en particulier concernant l'inclusion des rapatriés dans les politiques et les priorités nationales de l'Afghanistan. L'application du Cadre d'action global en Afghanistan complétera la SSAR.

L'an dernier, plus de 1500 réfugiés sri lankais sont rentrés chez eux, soit le plus grand nombre de rapatriés en cinq ans, et le nombre de retours en 2018 devrait dépasser le niveau de l'an dernier. Le HCR travaille étroitement avec les autorités sri-lankaises et indiennes afin d'augmenter les possibilités de retour.

À ce jour, plus de 113 000 réfugiés bhoutanais ont été réinstallés dans huit pays de réinstallation, 85 % étant partis pour les États-Unis d'Amérique. Le programme de réinstallation s'achèvera à la fin de l'année, et 6500 réfugiés, selon les estimations, resteront à Damak, au Népal. Le HCR continue à travailler avec les parties prenantes afin d'assurer la mise en place de solutions durables et dignes pour toutes les personnes qui restent.

Le HCR a soumis le dossier de près de 3500 réfugiés du monde entier en vue de leur réinstallation en Australie, en Nouvelle-Zélande, en République de Corée et au Japon. En outre, l'an dernier, la République de Corée a achevé un programme de réinstallation pilote de trois ans, fournissant une solution durable à 86 réfugiés du Myanmar qui vivaient en Thaïlande. Depuis, le gouvernement a décidé de continuer à offrir des places de réinstallation aux réfugiés du Myanmar identifiés par le HCR en Malaisie.

### **Assurer la protection et trouver des solutions pour les déplacés internes**

Mi-2018, on estimait à 1,9 million le nombre de déplacés internes en Afghanistan, dont plus de 175 800 ont été nouvellement déplacés entre le 1<sup>er</sup> janvier et mi-août 2018. Le HCR et ses partenaires ont effectué des missions de suivi de la protection axées sur les provinces de Baghdis, de Farah, de Ghor et de Hérat. En 2018, le HCR a fourni des nécessaires d'urgence comprenant des articles non alimentaires aux personnes déplacées.

Au Pakistan, au 31 juillet 2018, plus de 176 700 personnes étaient enregistrées en tant que déplacés internes dans le Khyber Pakhtunkhwa et les Zones tribales sous administration fédérale. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2018, quelque 1370 personnes sont rentrées dans des zones déclarées comme sûres après les opérations militaires. Le HCR a soutenu le retour des déplacés internes en assurant un suivi de la protection et en fournissant une assistance ciblée aux personnes vulnérables.

Au Myanmar, l'Organisation a continué à travailler avec ses partenaires et le gouvernement afin de protéger et d'aider environ 107 000 déplacés internes dans l'État de Kachin et le nord de l'État de Shan. La brusque intensification du conflit armé dans l'État de Kachin plus tôt dans l'année 2018 a provoqué une augmentation alarmante du nombre de personnes nouvellement déplacées, 8000 personnes selon les estimations ayant fui. Le centre de l'État de Rakhine compte encore 128 000 déplacés internes selon les estimations, population pour laquelle le HCR continue à demander instamment au gouvernement d'élaborer un plan

permettant de fermer les camps de déplacés internes, dans le respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme.

### Réduire et prévenir l'apatriodie et protéger les apatrides

En 2018, les États de la région ont continué à prendre des mesures concrètes pour prévenir et réduire l'apatriodie, avec l'appui du HCR et de la société civile. L'Organisation reste déterminée à renforcer son engagement auprès des États et d'autres partenaires en 2018 pour atteindre les objectifs de sa campagne #IBelong « #J'appartiens » visant à mettre fin à l'apatriodie d'ici à 2024 et pour mettre à profit les succès remportés dans la région dans ce domaine.

Au Myanmar, le HCR a demandé au gouvernement de remédier aux causes profondes du déplacement des Rohingyas, notamment en garantissant leur sécurité dans l'État de Rakhine, en veillant à ce qu'ils puissent véritablement jouir de leurs droits de l'homme fondamentaux, et en leur fournissant un moyen d'accéder à la citoyenneté. En conséquence directe de leur apatriodie, les Rohingyas du Myanmar souffrent d'une discrimination profondément engrainée, d'une marginalisation et du déni d'un large éventail de droits de l'homme fondamentaux, situation qui a provoqué des vagues de déplacement successives.

Le Gouvernement thaïlandais a accordé la nationalité à plus de 110 000 apatrides entre 2008 et le milieu de l'année 2018. Le HCR travaille étroitement avec le gouvernement afin d'accélérer le processus de traitement des demandes d'asile de plus de 470 000 apatrides enregistrés dans le pays.

Aux Philippines, plus de 6 770 personnes ont obtenu leur nationalité dans le cadre d'une opération tripartite de vérification et de confirmation de la nationalité menée par les Gouvernements de l'Indonésie et des Philippines, avec l'appui du HCR. En 2018, les 1 700 personnes restantes enregistrées dans le cadre de ce projet verront leur nationalité confirmée.

En Malaisie, le nouveau gouvernement s'est engagé à résoudre les problèmes d'apatriodie au sein de la communauté indienne, et à réduire les obstacles à l'enregistrement des enfants nés en Malaisie. En mai 2018, le gouvernement a mis en place une équipe spéciale, placée sous la supervision du Premier ministre, pour prendre en charge la situation des minorités, y compris des tamouls indiens apatrides.

Le HCR collabore avec les organismes des Nations Unies et la société civile afin de suivre l'évolution de la situation dans l'État d'Assam, en Inde, où quelque 4 millions de personnes étaient initialement exclues du projet de registre national des citoyens publié le 30 juillet.

En Asie centrale, 5 800 personnes ont vu leur situation d'apatriodie résolue au cours du premier semestre 2018, portant à 46 700 le nombre total de personnes pour lesquelles une solution a été trouvée depuis 2014. La naturalisation de 3 750 personnes apatrides par le Tadjikistan et de 700 personnes par la République kirghize au cours du premier semestre 2018 est révélatrice d'une dynamique importante dans ce domaine. De plus, les cinq pays d'Asie centrale ont tous réaffirmé qu'ils étaient prêts à œuvrer à la réduction et à la prévention de l'apatriodie des enfants lors d'une conférence régionale sur les droits à une identité juridique et sur la prévention de l'apatriodie organisée avec l'appui du HCR, en partenariat avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en juin 2018 à Almaty, au Kazakhstan.

En Asie du Sud-Est, le HCR travaille en partenariat avec la Commission de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants à un projet visant à promouvoir le droit à une nationalité pour les femmes et les enfants. En coopération avec le Gouvernement du Vietnam, la Commission met en œuvre ce projet dans le cadre de son plan de travail pour la période 2016-2020. Un consultant a été recruté pour compiler les conclusions des recherches envoyées par les 10 pays de l'ASEAN, en vue de la préparation des discussions qui auront lieu lors d'une Conférence des États membres plus tard dans l'année.

Le HCR collabore avec le Bureau régional d'appui du Processus de Bali et la CESAP concernant l'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, notamment pour le lancement à titre expérimental d'un nécessaire d'enregistrement des faits de l'état

civil préparé conjointement et visant à soutenir l'enregistrement de ces faits (naissances, décès et mariages) pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides et les personnes de nationalité indéterminée. Le HCR a également bien progressé dans les négociations menées avec le Réseau Asie-Pacifique sur l'apatridie en vue d'un renforcement de la collaboration et de la participation aux opérations relatives à l'apatridie dans la région.

## C. Information financière

The budget révisé approuvé par le Comité exécutif en octobre 2017 pour la région Asie-Pacifique pour 2018 était de 492,3 millions de dollars E.U. Il a été augmenté de 208,7 millions de dollars E.-U. à cause du budget supplémentaire pour la réponse d'urgence à l'afflux massif de réfugiés au Bangladesh et de la prolongation de l'engagement dans la situation des déplacés internes aux Philippines, et s'établissait désormais à 700,9 millions de dollars E.-U. fin août. Les financements pour les années futures restent incertains car un certain nombre de donateurs majeurs ont réorienté leurs fonds vers de nouvelles crises qui apparaissent hors de la région. Les budgets de l'aide à l'étranger ont également été réduits dans plusieurs pays pour faire face à de nouvelles situations au niveau interne. Dans la mesure où il est peu probable que ces tendances s'inverseront dans un proche avenir, le HCR a défini un certain nombre de priorités et continuera à mettre l'accent sur les moyens novateurs de travailler avec les États et d'autres partenaires à l'apport d'une protection et d'une assistance aux personnes relevant de sa compétence. Fin août 2018, les contributions volontaires assorties d'une affectation spéciale pour les opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique s'élevaient 203,3 millions de dollars E.-U., soit environ 29 % des besoins de la région.

---